L'Abeille de la Nouvelle Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE—NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 15 SEPTEMBRE 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No 83, rue de Chartres, et No. 13, rue du Canal.

NOUVELLE-ORLEANS
VENDREDI MATIN, 15 SEPTEMBRE

CANDIDATS WHIGS,
POUR PRESIDENT:
ZACHARY TAYLOR,
DE LA LOUISIANE.
POUR VICE-PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE,
DE NEW-YORK.

Ticket Electoral:

PREMIER DISTRICT ..... JACQUES TOUTANT.
SECOND DISTRICT ..... J. P. BENJAMIN.
TROISIEME DISTRICT ..... MANUEL J. GARCIA.
QUATRIEME DISTRICT ..... C. ADAMS, JR.
CINQUIEME DISTRICT ..... JOHN MCCRAE.
SIXIEME DISTRICT ..... JAS. G. CAMPBELL.

Mes voeux sont pour le pays, pour le pays tout entier. Je desire ardemment et sincèrement que l'homme, quel qu'il soit, qui sera placé à la tête de la Nation, puisse, par une fidèle adhesion à la Constitution, nous rendre heureux à l'intérieur et nous assurer le respect des peuples.
Z. TAYLOR.

Je désavoue à jamais, et de la manière la plus formelle, toute pensée de mettre en question les droits de propriété des citoyens du Sud.
MILLARD FILLMORE.

AUX CITOYENS DU SUD.

SOUVENEZ-VOUS que vous ne pouvez pas voter pour Wm. O. Butler, candidat à la vice-presidence, sans voter en même temps pour Lewis Cass l'ABOLITIONISTE du Nord.

OPINION DE M. YANCEY,

Et Représentant Ainsi de la Louisiane au Congrès, sur LE WHIGISME.

Je ne soupçonnais pas Lewis Cass. Que chacun soit signé sous son nom. M. Cass est une [illegible] politique, — [illegible] ABOLITIONISTE du Nord. UN FAUX FRERE POUR LE SUD.

BUREAU DE RÉDACTION.

Le bureau de redaction de l'*Abeille*, établi dans ce quartier temporaire No 13, rue du Canal, a été transporté dans le vaste local qu'occupent nos journaux, rue Chartres, No. 83. Nos abonnés de la Seconde Municipalité trouveront à la porte de l'ancien bureau, No 13 rue du Canal, une boîte où ils pourront déposer leurs annonces. Après huit heures du soir, les annonces déposées être remises au bureau de la rue Chartres.

LIBRE-ECHANGE.

On sait que le *Plaindealer* est l'organe spécial du general Cass dans la partie occidentale de l'Ohio. Nous avons plusieurs fois reproduit le langage de ce journal pour démontrer que le candidat local ne est généralement considéré dans le Nord et dans l'Ouest comme un ennemi du sol de l'esclavage. Nous avons aujourd'hui occasion de citer de nouveau. L'éditeur du *Plaindealer*, qui ne [illegible] pas, est l'ami personnel du general Cass, et lorsqu'il déclare que ce n'est pas hostile aux institutions du Sud, il se fait sur les convictions [illegible] qu'il a eues avec l'ex-sénateur du Michigan. Il n'y a donc pas à en douter, ce que dit le *Plaindealer* est la vérité, rien que la vérité. Voici ce que nous lisons dans un de ses derniers numéros. Que les citoyens du Sud pèsent ces paroles, et qu'ils votent ensuite pour le général Cass s'ils l'osent.

"Chaque jour nous apporte de nouveaux abonnés du Sud. Notre circulation n'est plus borne au Nord. Il a été de Maçonnerie de Dixon. Nous ne comprenons pas quel intérêt particulier les Démocrates, nous arrivant en même temps de la Louisiane, du Mississipi et du Texas trouvent notre journal. Il est [illegible] nous avoir expédié. L'abolition du Mississipi a pris un de ses vaisseaux de l'Ohio de renouveler le *Plaindealer*. Ce [illegible] a reçu ce journal, et [illegible] que le nombre de nos abonnés du Sud. *Le sont de l'Ohio, et qu'ils veulent montrer à leurs voisins du nord que les articles que nous publions sur le parti des libres territoires afin de leur prouver que le général Cass est de ce parti.* EH BIEN! MESSIEURS, LES MAÇONNES DU SUD, VOUS QUI LIREZ LE PRÉSENT ARTICLE, LAISSEZ-NOUS VOUS LE DIRE, FRANCHEMENT, SI VOUS VOULEZ SOUTENIR UN PARTISAN DE L'ESCLAVAGE, VOTEZ POUR LE GÉNÉRAL TAYLOR—LE GÉNÉRAL CASS N'EST PAS VOTRE HOMME; S'IL L'ÉTAIT, LE PLAINDEALER NE LE SOUTIENDRAIT PAS."

On se souvient cependant que l'ex-sénateur du Michigan, [illegible] à la fois plus [illegible] et plus [illegible]. Le *Plaindealer* sait parfaitement que le frère de M. Cass a son ami Nicholson, n'est que une [illegible] électorale imaginée pour capter le vote du Sud. S'il en était autrement, il voudrait du lui-même le [illegible] par le candidat locofoco. M. Cass a [illegible] qu'il avait changé d'avis sur la question de l'esclavage, le *Plaindealer* [illegible] la [illegible] conférences [illegible] M. Cass. Il [illegible] la prétendue conversion de M. Cass et [illegible] qu'il fait faire de la trop celèbre lettre de Lansdowne.

LOCOFOCO.

Le mot de Cass a paru. La [illegible] Sud [illegible] avertissement. Prenez garde, nous dit-on, M. Cass est un ami à l'esclavage, et [illegible] voulez voter un partisan de cette institution, [illegible] ailleurs, voter pour le general Taylor. Maintenant nous serons sans excuse et indignes de toutes sympathies si nous [illegible] votre nos intérêts, nos fortunes, notre avenir à ceux qui ne peuvent pas vous [illegible] la prospérité du Sud, parce qu'ils ont prononcé contre ce [illegible] notre prospérité.

[illegible]

Le journal du soir publie la *première partie* d'une lettre écrite par M. Fillmore, il y a dix ans. Quant à la seconde partie, qui modifie [illegible] de cette lettre, on a jugé convenable de la supprimer. Nous comprenons parfaitement [illegible] de cette élimination, et [illegible] ne [illegible] pas un crime au vieux [illegible] qu'il a [illegible]. Mais il y a une [illegible] que nous tenons à la signaler. La [illegible] partie dans les colonnes du journal susmentionné, à date du 17 octobre 1848. Il paraît que M. Fillmore devance les mois. Nous pensons cependant que sa lettre avait été écrite [illegible] *dix ans*.

PAROISSES DE LA FLORIDE.—Deux orateurs whigs, M. Peyton et M. Pendleton, viennent de parcourir avec un succès signalé les paroisses de Feliciana, de Washington et de St-Tammany. Ils ont parlé pour harangue le peuple, et partout ils ont été accueillis avec une sympathique cordialité. Nous avons de nombreuses conversions à signaler dans ces paroisses. Le nom seul du général Taylor est un talisman contre lequel les formidables histoires inventées par nos adversaires sont impuissantes. On a beau crier à l'abolitionnisme, les habitans écartés des frontières comprennent que ce n'est là qu'un mot sans valeur et qu'il n'en restent pas moins fidèles à Taylor et Fillmore.

Le 13 décembre, il y a eu une grande assemblée whig à Covington. M. Adams, président du comité de Lafayette, et M. Pend ont pris chacun la parole et ont vivement applaudis. Dans la soirée, M. Bahe Peyton a fait un discours à Madisonville devant un auditoire extrêmement nombreux.

BUREAU DE SANTÉ.

Il y a eu dans les 24 heures terminées hier à midi, 29 enterrements. On ne compte que dix cas de fièvre jaune.

PENNSYLVANIE.—La cause des libres territoires fait de rapides progrès dans la Pennsylvanie, c'est-à-dire que les chances de M. Cass y diminuent chaque jour. A Averghany, un ticket whig démocrate vient d'être formé.

VIRGINIE.—Une convention des partisans des libres territoires s'est réunie dernièrement à Woodstock, dans la Virginie, et a ratifié la nomination de Martin Van Buren. Un ticket électoral a été présenté et adopté.

BONNES RAISONS.—On nous demande, dit un journal de l'Ouest, pourquoi nous soutenons le general Taylor. Voici nos raisons:

Nous soutenons le général Taylor parce qu'il administrera le gouvernement suivant les principes whigs; parce qu'il approuvera la loi pour l'amélioration des ports et rivières; parce qu'il ne cherchera jamais à annuler la volonté du peuple; parce que, selon le langage de Washington, il n'oubliera pas son pays pour rêver à des conquêtes étrangères; parce qu'il ne provoquera pas de guerre nuisible et inutile; enfin parce qu'il est probe et capable, et qu'il adhèrera toujours à la Constitution.

MAINE.

Le *Pennsylvanien* publie une dépêche télégraphique qui lui a été transmise de Charleston et qui renferme la phrase suivante:—"Les retours des élections du Maine qui ont eu lieu lundi dernier sont défavorables aux whigs. Le ticket du parti des libres territoires a triomphé!"

Que ce que cela signifie, ne sont demandés les whigs et les démocrates! Si nous ne nous trompons, la dépêche veut dire que les candidats du *free soil party* ont vaincu leurs adversaires, mais alors quels sont les véritables perdans? Evidemment les démocrates, puisque le Maine a toujours été un Etat locofoco. Nos adversaires comptaient sur le suffrage du Maine pour Cass et Butler. Ils seront cruellement désappointés. Quant aux whigs, le résultat des élections dans le Maine, au lieu de les atteindre, augmente leurs chances par ce seul fait qu'il diminue celles de M. Cass. [illegible] tout le mouvement abolitioniste qui s'opère au Nord, bien que nous le déplorions sincèrement, assurera l'élection du général Taylor. Les habitans du Sud ne peuvent plus se faire illusion. Les Etats où le parti des libres territoires a été organisé désertent en masse M. Cass pour se rallier à la candidature de Van Buren. C'est une croisade contre nos institutions. Il n'y a qu'un moyen de conjurer le péril qui nous menace, c'est d'élire par acclamation le vieux Rough and Ready, l'homme du Sud par excellence.

TREMBLEMENT DE TERRE.—Une dépêche télégraphique, datée de Charleston, apporte la nouvelle qu'un terrible tremblement de terre s'est fait sentir dernièrement à St-Kitts et à Antigua. La secousse a duré cinq minutes. Presque toutes les maisons ont été renversées, et un grand nombre de personnes ont perdu la vie.

TEXAS.—Nous avons reçu hier par le steamer *Globe*, des journaux de Galveston jusqu'au 9 courant. Pendant l'année commerciale qui s'est terminée le 1er septembre, 39,774 balles de coton ont été reçues à Galveston, et il en a été exporté 39,227 balles, dont 9,975 ont été expédiées à la Nile-Orléans.

NOUVELLES DE L'HIBERNIA.

L'*Hibernia* est arrivé à Boston le 8 courant au matin. Nous trouvons dans les journaux de Charleston un sommaire télégraphique des nouvelles que ce steamer a apportées. Les dernières dates de Liverpool sont du 29 août. Nous avons nous-mêmes reçu une dépêche il y a quelques jours, mais celles des journaux de Charleston sont plus complètes.

La perte du paquebot à voiles *Ocean Monarch* n'est que trop réelle. Ce beau navire, qui appartenait à une maison de Boston, a été détruit par les flammes, le 26 août, peu de temps après avoir quitté le port de Liverpool. Cent cinquante personnes ont péri. Il y avait sans doute un grand nombre d'émigrans à bord.

Une hausse s'est manifestée dans les marchés aux grains d'Angleterre.

La dépêche que nous reproduisons annonce qu'une révolution a éclaté simultanément à St-Pétersbourg et à Varsovie. L'empereur de Russie s'est enfui à Cronstadt, et un gouvernement provisoire a été établi à St-Pétersbourg. Nous osons à peine ajouter foi à cette nouvelle.

La tranquillité n'a pas été troublée en Irlande. Smith O Brien sera jugé par une commission spéciale.

Aucun désordre n'a éclaté en Angleterre. L'agitation des chartistes a été réprimée par la police.

A Paris, on semble craindre une nouvelle explosion populaire. Le gouvernement hésite à ordonner l'arrestation de Louis Blanc, de Proudhon et de quelques autres socialistes.

La question italienne n'est pas encore résolue.

Il paraît que la guerre du Schleswig est terminée.

La dépêche, revenant sur l'affreux sinistre de la Manche, dit que le prince de Joinville et le duc d'Aumale, se trouvant à bord d'un yacht, qui pas moyen cent soixante des passagers de l'*Ocean Monarch*.

A Liverpool, les ventes de coton pendant la semaine qui a précédé le départ du steamer se sont élevées à 33,000 balles. Il est arrivé pendant cette même période 40,000 balles. Il y a eu une légère baisse pour les qualités inférieures. Les dernières récoltes en amélioration pas en Irlande, et la perspective est presque aussi triste en Angleterre à cause du mauvais temps.

BUENOS AYRES.—Les dernières nouvelles de Buenos Ayres reçues à New-York sont du 24 juin. Elles annoncent que le consul-general de France a donné son exequatur officiel de la révolte des villes de la province de Buenos Ayres. Les ports de la rive de la République Orientale continuaient cependant à être bloqués, tant qu'ils seront occupés par les troupes du général Oribe. Un delai de vingt-cinq jours, qui devait expirer le 10 juillet, a été accordé pour le départ des navires neutres. Quant aux Anglais, il y a un an qu'ils ont levé le blocus. Le port de Buenos Ayres, pendant les 22 dernières années, a été bloqué trois fois, et la durée totale de ce triple blocus est de huit ans et un mois.

Chronique Locale.

COUR DU RECORDER. GENOIS—PREMIERE MUSIQUE.—Antoine Crawley a comparu hier devant cette Cour, accusé d'avoir assailli Patrick Heran, et tenté de lui voler sa montre. Il paraît que tout en buvant ensemble Crawley coupa la chaîne de sureté de la montre de Heran et s'enfuyait de la taverne; celui-ci s'étant aperçu du tour, s'y opposa, et quitta la maison. Crawley l'ayant suivi dans la rue, l'assaillit et le frappa, la police étant arrivée sur ces entrefaites arrêta l'agresseur, qui a fourni caution pour leur conduite future.

[illegible]

Le Recorder a lancé un mandat d'amener à cette fin contre l'accusé.

CORONER.—Le coroner a tenu enquête sur les corps de deux hommes blancs qui ont été retirés du fleuve. Ils étaient vêtus comme des ouvriers. Verdict: trouvés noyés.

VOL MUNICIPALITÉ.—Son honneur le Maire, assistant en l'absence du recorder Gosling, a renvoyé à demain quelques affaires peu importantes. Quelques individus ont comparu devant lui, sous l'accusation d'avoir troublé la repos public, et ont été renvoyés après avoir promis pour leur conduite future.

LA FIEVRE JAUNE.—Les rapports de la commission sanitaire, dit le *Courrier des Etats-Unis*, sont de nature à diminuer chez [illegible] de la crainte exagérée qu'avait fait naître tout d'abord l'apparition de la fièvre jaune à Staten Island. Il en résulte, en effet que, sur trois quarts cas nouveaux qui se produisent chaque jour, c'est tout au plus s'il y en a un qui ait le caractère avéré de malignité. Le nombre des morts [illegible] de fièvre vipère, [illegible]

qu'à six ou sept, et l'on espère qu'avant peu la maladie sera complètement renfermée dans l'enceinte du lazaret. A l'heure qu'il est, il ne reste plus au dehors qu'un très petit nombre de malades.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Ils sont clair-semés sur leurs banquettes;—ils baillent, ils s'ennuient;—voilà la saison qui s'en va.—Ils n'ont pu couper leur session.—Ils ne pourront point s'étendre un seul instant sur le velours vert de leur pâtures.—On dit qu'ils ne verront pas la vendange.—Mais quelque-uns s'échappent sous prétexte de congés motivés.—A l'ouverture de la séance on ne compte guère que 450 membres, et Dieu sait la figure qu'ils font entre les quatre murs de cette barraque de bois peint.—De temps en temps, M. Armand Marrast les gourmande,—d'un ton toujours aca—Allons, le vos places! Ne chuchotez donc pas comme vous le faites! Ecoutez la discussion! —Denys de Syracuse ne parlait pas un autre langage à sa marmaille lorsqu'il était maître d'école à Corinthe.

On discute une proposition portant demande d'un crédit pour des commandes à faire à l'industrie privée.—Cinq à six représentants réclament par-là des millions pour ranimer le commerce de la terre [illegible].—M. Goudchaux bondit sur son banc.—Des millions! toujours des millions! Où voulez-vous donc qu'on le prenne! On croit volontiers que [illegible] remuable à cette fabuleuse caverne d'Alibaba, qui finit toujours bourrée de trésors. [illegible] ces derniers temps, dit M. le ministre des finances, nous avons accordé le plus d'argent que nous avons pu; nous devons refuser celui-là.—On insiste néanmoins. —Un frémissement [illegible].—Ah! la misère des masses est immense! Dans peu, nous verrons revenir la saison du froid et de la faim.—M. Flocon reprend:—On a dissous les ateliers nationaux, et l'on a bien fait;—mais la misère des hommes enrôlés dans ces ateliers subsiste.—M. le général Lamoricière prend la parole.—On nous parle de maux presque universels que nous connaissons, auxquels nous voudrions pouvoir porter remède. Mais en conscience, nous ne pouvons que le possible. On a aboli plusieurs impôts, on a étendu plusieurs natures de dépenses;—n'est tout au plus si nous pouvons marcher jusqu'à ce jour. Il n'y a qu'une chose qui puisse améliorer la situation, c'est le retour à la confiance.—Que tous les bons citoyens y travaillent sincèrement avec nous, le peuple n'aura plus à souffrir.

Un membre se lève.—J'ai un expédient, dit-il.—Eh bien, voyons parlez!—Il faut réduire tous les traitements des fonctionnaires. Mille voix se rient:—Voilà déjà longtemps que la chose est faite.—M. Goudchaux vient, comme son collègue, le ministre de la guerre, faire appel aux bons sentiments de la nation.—*Fondons le bon accord*, s'écrie-t-il.—En ce moment, quelques [illegible] s'élèvent à droite;—M. Armand Marrast fronce le sourcil sur son pupitre.—Ecoutez-donc, messieurs, s'écrie-t-il.—Il est évident que ce vous dites vaut moins que ce que lui M. le ministre des finances.

La proposition est repoussée.

M. Glais-Bizoin soulève un incident.—D'ici à quelques jours auront lieu les élections pour les conseils-généraux des départemens. Il est probable que beaucoup de membres de cette Chambre seront élus. Ne serait-ce pas le cas de proroger un peu l'Assemblée?—Non! non! non! s'écrient les 450 voix présentes.—Eh bien! comment feront les membres élus? Resteront-ils ici où l'on va discuter le budget et la Constitution? Se rendront-ils dans leurs provinces où l'intérêt de premier ordre les appellent?—Ils pourront faire à leur gré l'une et l'autre chose, répond M. Senard.—L'incident est vidé.

On voit un second.—Celui-là est soulevé par M. Picard.—Le 20 mai dernier, dit-il, l'Assemblée nationale a décrété qu'on ferait une enquête sur l'état du travail et des travailleurs. Nous n'en entendons plus parler. La misère est grave. Songez que la France ne peut sortir des guerres sociales qu'à la condition d'améliorer la condition d'existence des ouvriers sur tous les points du territoire. Comment voulez-vous que nous puisse appliquer un remède si l'on ne connaît pas l'étendue du mal?—M. Senard répète que le gouvernement s'inquiète vivement de la question. Déjà les ministres de l'intérieur et de l'agriculture ont donné des ordres; les renseignements arrivent de jour en jour.

Ici M. de Larochejacquelein cause à demi-voix avec quelques-uns de ses collègues.—Ainsi M. Armand Marrast se fête sur son compte du bruit de Larochejacquelein, *qu'il n'entends que vous!* —Un léger murmure parcourt l'Assemblée.—On voit M. de Larochejacquelein se pencher vers M. Corbon, son voisin, et multiplier ses gestes.

Un abonné la proposition du décret sur la répression d'une presse gouvernementale.—Vous savez que M. Babaud-Lariboire a revu, je ne sais dans quelle nuit d'août, un *Bulletin de la République*.—Ce nouvel guotidien ne coûterait pas un centime.—Oui, ce fleuve a plus de cent mille exemplaires—Il serait donné gratis au pauvre peuple qui ne peut pas payer le pain de l'esprit.—Mais M. Kerdrel fait observer que le pain de l'esprit serait trop souvent ministériel, c'est-à-dire indigeste.—N'y eût-il que quelques-uns-là, ce serait déjà beaucoup. Dans l'origine, le gouvernement avait adhéré à ce projet; mais M. Senard vient dire que le général Cavaignac et le conseil des ministres étaient décidément pour le vide d'abandonner.—Dès lors, la majorité, qui était déjà très peu favorable à cette fantaisie de M. Babaud-Lariboire, décide qu'il ne sera pas donné suite à la proposition.

On discute encore quelques modifications à apporter à certains articles du Code pénal qui concernent le délit de coalitions d'ouvriers. On prévoit beaucoup à cette occasion.—Les ouvriers souffrent, dit-on, depuis la vingième fois.—Est-ce doute, mais soyez fraternellement unis, représentants du peuple, ne formez, à 900 que vous êtes, qu'une seule famille, et dès demain, l'on verra fleurir Paris et dans le reste de la France. (*Courrier*)

M. PROUDHON.

On fait grand bruit d'un article de politique sociale que le citoyen J. P. Proudhon vient de publier dans un des derniers numéros du *Représentant du peuple*. Cette [illegible] dans les *Malthusiens*; elle accuse la société française actuelle, si chrétienne et si portée à l'aumône, de professer les horribles principes des économistes anglais.

En commençant ses accusations, le rédacteur du *Représentant du Peuple* insère l'extrait suivant de la doctrine du docteur Malthus, le plus cynique des hommes. Voici cet extrait:

"Un homme qui naît dans un monde déjà occupé, si sa famille n'a pas le moyen de le nourrir, ou si la société n'a pas besoin de son travail, cet homme, dis-je, n'a pas le moindre droit à la moindre portion quelconque de nourriture: il est réellement de trop sur la terre. Au grand banquet de la nature, il n'y a point de couvert mis pour lui. La nature lui commande de s'en aller, et ne tardera pas à l'exécuter elle-même cet ordre s'exécuter, si, dans aucun doute, ces paroles sont impies, elles sont sacrilèges, elles tout directement contre la pensée de Dieu. Toute conscience honnête sera d'abord sur ce point. Mais cette doctrine monstrueuse est d'un Anglais, d'un qui le citoyen Proudhon met-il tant d'opiniâtreté à en faire le symbole de la société française actuelle qui répouve ce révoltant principe de l'homicide naturel? Y a-t-il en France un économiste, un publiciste, y a-t-il même un seul citoyen qui admette ces idées-là? Le citoyen J. P. Proudhon calomnierait la nation, s'il se permettait à le soutenir.

Il écrit plus loin: "Le peuple dit: "*Il faut que tout le monde vive!*" Or, ce que le peuple dit en France, les économistes le nient, les lois en font loi et les gendarmes le nient, l'église, qui se prétend chrétienne, et de plus gallicane, le nie; la presse le nie; la haute bourgeoisie le nie; le gouvernement, qu'il s'efforce de la représenter, le nie."

Autant de mots, autant de conjectures mensongères. Ces cinq mots si désastreux, que nous venons de traverser, le disent assez, la tête de la société, l'Eglise, la presse, la haute bourgeoisie, le gouvernement [illegible] qu'un souci, celui de donner du pain à ceux qui en manquent. Si, pendant qu'on s'y dévouait, on a été mentir pas par une guerre intestine, qu'elle ait été la grande partie par la faute de publicistes ambitieux qui cherchent à prendre l'agitation pour le progrès. Il y a, du reste, une remarque à faire à propos du citoyen Proudhon, c'est qu'il parle toujours au peuple de droits et de conquêtes, jamais de règle ni de devoirs.

[illegible]

SIMPLE AVIS.

Qui laisserait dans l'Etat le mieux organisé un grand nombre d'infortunés, refermerait le volcan sans avoir ni l'éteindre, bâtissait pour vivre? voilà ce qu'une femme d'esprit et de cour, Mme de Sévigné, écrivait en 1795; voilà ce qui nous semble [illegible] aujourd'hui que jamais.

La question [illegible] est enfin résolue; le 24 février la brusquement tranchée: le suffrage universel en fut le dernier mot. Mais le problème social est plus compliqué, plus délicat assurément. Assurer du travail au plus grand nombre, donner du pain à tous, *laisser dans l'Etat le moins d'infortunés possible*, telle est dès-lors la dernière condition d'existence, la seule garantie d'avenir pour le pays. On convendra sans doute que dans la société, telle qu'elle est faite, de semblables exigences doivent sembler insensées; c'est même là ce qui fait en majeure partie la difficulté de la situation actuelle.

Tout à ce fait sur cette situation; chacun a cru de son devoir d'en démontrer la gravité, et de indiquer les écueils, d'en signaler le péril. Il est mal à des racines profondes, s'écrie-t-on depuis six mois et plus; et, à ce propos, on s'enfonce dans un ténébreux passé—que trop souvent on se croit en droit de refaire à son point de vue—on s'égare dans un dédale de méditations philosophiques, d'abstractions humanitaires, d'utopies anti-sociales, plus ténébreuses encore. Heureux quand les prétendus réformateurs du monde, gênés éternellement incommodés d'une époque, marqués à vingt-cinq traces par leur évangélisme toujours nouvelle, vraie [illegible] de l'antiquité et du moyen-âge—ne contentent de prédire et de dogmatiser, et ne s'avisent pas de vouloir ombrager ruines sur ruines,—chose douteuse, afin ce se hasarder sur des débris de toute civilisation, trop petite qu'ils se mettent pour deviner l'avenir!

Mais le précédent, qui s'en occupe?.... Loin de nous la prétention ridicule de traverser en quelques mots une question d'où dépend l'avenir de l'humanité; mais, à ce sujet, qu'on nous permette une simple observation. Si, au lieu de déposition *ceux qui ont pour donner à ceux qui n'ont pas*, ceux qui ont dévoré le fruit et *gaîter-étouffer* le seul peuple composant au moment de la livraison, et pendant cet intervalle, le comité des auditions-conférences-instructives le voyer est autorisé à se procurer à ses frais les publications les plus propres à les éclairer et à les mettre en état de prononcer en pleine connaissance de cause.

Il y a, du reste, une remarque à faire à propos du citoyen Proudhon, c'est qu'il parle toujours au peuple de droits et de conquêtes, jamais de règle ni de devoirs.

[illegible]

Motif du vote de M. Fabre.

Je [illegible] depuis trois ou quatre mois l'[illegible] d'une quantité de coquilles [illegible] Municipalité [illegible] dernière.

Pierre J. L. Fabre.

Lettres à Pétition.

Lecture est faite d'une lettre du voyer relative au travail fait par M. D. Crozat aux intersections des rues St Claude et St-Pierre, [illegible] 28,250 Cette lettre est référée au [illegible] des améliorations.

Lecture est faite d'une autre lettre du voyer in formant le Conseil qu'il a besoin de coquilles, vu que M. Bataille ne remplit pas les conditions de son contrat.

Deux lettres lues que cette de M. Bataille sont référées au comité judiciaire et à l'avocat de la ville, chargés d'obtiger le sieur Bataille à remplir les conditions de son contrat.

Une motion d'ajournement est faite et perdue.

L'appel nominal réclamé, constate la présence de MM. Barnes, Barbin, Duncan, Fabre, Gourdain, Lanata, Lilly et Rillé.—8—pas de quorum.

M. Gourdain fait la motion qui est perdue, que le Conseil s'ajourne à jeudi et du courant.

Sur motion, le Conseil s'ajourne à lundi prochain, 11 du courant, à 6 heures P. M. JH. REYNES, Secrétaire.

ASSEMBLEES.

3me DISTRICT, 3me MUNICIPALITÉ.
CLUB ROUGH AND READY.

Une assemblée régulière de ce club aura lieu tous les samedis soirs, à 7 heures, au café de Daniel Reyoil, encoignure Pott et Levée (au premier). Tous ceux favorables à l'élection du général Taylor sont invités à y assister.

T. A. BOULET,
W. M. HALLMANN,
J. H. GILLESPIE,
} Secrétaires.

Les soussignés invitent les citoyens de la 1re Division, 1ère Municipalité, qui sont en faveur de l'élection du Général ZACHARY TAYLOR, à s'assembler à l'hôtel Conti, samedi 16 courant, à 7 heures P. M., afin d'organiser un Club dans ce district.

(Voyez les signatures à la partie anglaise.)

CLUB ROUGH AND READY

Du 6me District de la 1ère Municipalité.

Une Assemblée régulière de ce Club aura lieu tous les vendredis, à 7 heures P. M., au No 24, Front Levée, entre l'Hôpital et Quartier (au premier).

Le Club aura ouvert tous les jours, de 9 heures du matin à 7 heures du soir, et on y trouvera des journaux et pamphlets.

Tous les votants du District sont invités à venir nous rendre visite.

LEON SERÉ,
12 sept. Secrétaire.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

EXPEDIES.

Navire Redfish, Ingram, pr Liverpool.
Brig Caldwell, Oates, pr Liverpool.
Barque Magnetta, Lothian, pr Hull.
Goelette Geo Taylor, Myers, pr Pensacola.
Joven Fernando, Sanchez, pr Campêche.

ARRIVES

Navire [illegible] Glover, Mobile, de Galveston.
Goelette [illegible], Hurd, de Sant.

Sortis du Mississippi le 14 courant.

Orogel, Hazen, de Mobile.
Antonio, Sellock, de Bayou Bera.
Uncle Sam, Badeaux, de Bayou Parah.
Cotton Plant, Morton, de Little Rock.
Kentucky, McCoubrey, de St Louis.
Magnolia, Donaldson, de Hippolite Landing.
Muscle No 2, Guarlery, de la rivière Yazoo.
Magnolia, Kinne, de Batna Rouge.
Vandalia, [illegible], de Bayou-[illegible].

MEMORANDA.

Le capitaine Bond, de la goelette C. Gager, rapporte qu'à son départ de Alta la goelette Homer se trouvait dans ce port et que le capitaine avait été obligé de rendre à terre pour cause de maladie.

LIGNE DES STEAMERS CUNARD.

LIVERPOOL.

Hibernia pour Boston, Samedi 26 Aout.
Europa pour New York, Samedi 2 Sept.
America pour Boston, Samedi 9 Sept.

HAVRE.

Hibernia de Boston, Mercredi 30 Septembre
Europa de New York, Mercredi 27 Septembre
America de Boston, Mercredi 4 Octobre

LIGNE DU HAVRE.

United-States, du Havre pt New York, 9 septembre

(*Communiqué.*)

SOCIÉTÉ PORTUGAISE DE BIENFAISANCE.

Nous voyons par un avis de la *Patria* qu'une Société Portugaise de Bienfaisance vient d'être formée dans notre ville, sous la dénomination de SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA. La première assemblée qui a eu lieu le 11 courant, a été nombreuse. Dans cette séance, la Société s'étant déclarée organisée, on a procédé à l'élection des Officiers pour servir la première année. Les personnes nommées sont: Président, Antonio Vieira, [illegible]; Vice-Président, Antonio Vieira, [illegible]; Trésorier, Alexandre Paramal; Trésorier-adjoint, Bernardo Marques, Medecin. Le nombre des résidents [illegible] est considérable et l'on [illegible] d'une société de Bienfaisance pareille en [illegible]. Le principal objet est d'employer les fonds de la Société [illegible] des malades et des malheureux, ainsi qu'à aider leurs compatriotes qui arriveront ici sans ressources.

16—3t

[illegible] A partir du 16 courant, le [illegible] DAVIA, capitaine J. B. O'Grady, partira pour Mobile-ville. Le [illegible] Mobile, tous les samedis, à l'arrivée des chars de l'heure P. M.

EUG. ROCHEREAU & Co.
15 sept. 17 & 19, St Louis

Ecoles Publiques.

MUNICIPALITE No UN.

Avis est par le présent donné que les Ecoles de la Municipalité de cette Municipalité seront ouvertes pour la réception des Elèves, le lundi 18 septembre courant.

Par ordre,
JH REYNES,
12 sept. Secrétaire.

40 belles CLAIES DE GIROFLIER, ayant droit au draw-back, à vendre par
A. & Z. CAVELIER,
15sept—3 rue Royale, entre Toulouse et St-Pierre

Marchandises Anglaises.

REÇU par le navire Carmarie, de Liverpool, les marchandises suivantes, à vendre par le soussigné:

10 balles indiennes anglaises, 6/4;
4 do do fond clair, 6/4;
6 do bonnets écossais;
6 do cotonnades à carreaux;
6 do cotons blancs, 6/4, 5/4 et 4/4;
6 do guingham lustré;
4 caisses cotonnades et une pour doubleurs;
2 do toiles grises
6 do tulle, bobinets et dentelles cotons;
6 do alpaca et cotonnade;
1 do Orleans cloth, 5/4 et 8/4;
2 do velours cotons à côtes;
1 do chamoisette blanc pour hommes;
1 do do blanc et coton pour enfans;
1 do gants noirs, soie et coton;
1 do lisières et chaussettes blanches;
1 do mouchoirs soie, 3/4 et 5/4;
1 do jupons cotonnades.

14sept 67, rue Chartres, au premier

TEREBENTHINE—30 barils alcool de New-York 90 p. 0/0 Oshorne et Dunn—5 barils cloture de chaux. Sel noir—6000 liv. sel soda.
Camphre—1,500 liv. camphre raffiné.
Tamarin—30 barillets tamarin bien frais.
Cacao—500 liv. cacao fraiche.
Vin de Catalogne en pipes, à vendre par
P. CUBAUD,
14 sept encoig. Conde et St Philippe.

ALCOOL à 80, 90 et 94 pr. 0/0 en barils.
Blue Lick en baril.
Bel d'Epeons de Baltimore.
Alun et d'épiceries raffiné.
Blanc de plomb sec et à l'huile.
Rouge de plomb et litharge en boîte de 25, 50, 70 et 100 liv.
Gingembre en raisin et en poudre, première qualité, &c. &c., à vendre par H. BONNABEL,
14 sept 37, rue Tchoupitoulas.

SUCRE—200 caisses sucre blanc en débarquement de la barque Courrier, de la Havane, à vendre par TROBRIDGE & LAMEE,
14sept 98 Vieille Levée

Grande vente au prix coutant,
De Marchandises Sèches.

No 28, rue de Chartres, à deux portes de la rue de la Douane.

C. M. SIMPSON ayant un grand assortis de marchandises pour famille, et habitations achetées à l'encan et à très bas prix, engage les acheteurs à profiter de son bon marché. On trouvera chez lui:

Robes de toutes espèces et à la dernière mode.
Mousseline françaises grande largeur, bon teint à 18 3/4 cents la yarde.
Mousselines extra fines, à grand rabais.
Do do do pour deuil et demi deuil.
Barège à bon marché pour clore le stock de la saison.
Barège pure laine, à 38 cents la yarde.
Toile du Nord pour robes de voyage.
Guingham 31, très riche et nouveau genre.
Grand assortiment de guingham, à bon marché, venant de l'encan.
Indiennes françaises, 1 yarde de large à 12 3/4 cts.
Do anglaises et américaines au dessous du prix de fabrique, de 6 à 10 cents la yarde.
Mousseline blanche, à carreaux et à raies.
Jaconats blancs, percale et mousseline Suisse.
Tissus en coton, un grand assortiment.
Bas de coton, un grand assortiment.
Do en laine et coton.
Mouchoirs de poche, un grand assortiment.
Cravates de soie, un grand assortiment.
Rideaux de croisée, un grand assortiment.
Rideaux brodés et mousseline brodée.
Mousseline de laine, un grand assortiment.
Mousseline de laine, un grand assortiment.
Cachetons pour la fourniture des maîtresses-maîtresses pour réparer les rues de cette Municipalité en époques fixées par le Conseil.

M. Bachelier demande que le substitut reste déposé indéfiniment sur le bureau—rejeté. Sur la motion d'adopter le substitut, l'appel nominal demandé par le résultat suivant: MM. Barnes, Barbin, Dupré, Fabre, Gourdain et Rillé—5, votent dans l'affirmative; et MM. Barnes, Barbin, Duncan, Hagan, Lanata et Lilly—6, votent dans la négative.—Le Conseil rejette.

M. Hagan présente le substitut suivant:

Résolu que le Conseil reprend jusqu'au premier lundi d'octobre prochain, des propositions cachetées pour la fourniture de 20,000 barils de coquilles et 2000 pieds cubes de sable et *gutter-stones*—le tout payable comptant au moment de la livraison, et pendant cet intervalle, le comité des auditions-conférences-instructives le voyer est autorisé à se procurer à ses frais les publications les plus propres à les éclairer et à les mettre en état de prononcer en pleine connaissance de cause.

L'appel nominal réclamé sur l'adoption de ce substitut donne le résultat suivant:—MM. Blanche, Fabre et Rillé—3—votent dans la négative; et MM. Barnes, Barbin, Duncan, Dupré, Gourdain, Hagan, Lanata, Lilly et [illegible] votent dans l'affirmative. Le Conseil adopte.

Sur motion de M. Hagan, le président est prié de nommer un membre du comité judiciaire.

Le président nomme M. R. Wirz.

Le Conseil ayant pris connaissance du soit rapport, sur motion de M. Barbin il prend les considérations du rapport et les résolutions qui suivent, présentées par le comité des améliorations et mis à l'ordre spécial du jour pour cette séance.

Le comité des améliorations auquel a été référée cette pétition, soumet du Maire, relative au concours ouvert par le Conseil à propos de demander des propositions cachetées pour développer par l'[illegible] les nobles facultés qu'ils ont reçues de la nature; mettant en même, en leur laissant [illegible] lectionner l'esprit par d'instructeurs [illegible] choisis enfin, élevés immédiatement parmi eux jusqu'à v